



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat de Toulouse I  
Inspection d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux**

Affaire suivie par : Isabelle HAUBRY  
IA-IPR STMS/BSE  
[Isabelle.Haubry@ac-toulouse.fr](mailto:Isabelle.Haubry@ac-toulouse.fr)  
Tél : 06 24 32 81 51

Mél du service : [secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr](mailto:secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr)  
75, rue Saint Roch CS 87703  
31077 TOULOUSE Cedex 4

## Inspection pédagogique du second degré

Toulouse, le 13 septembre 2022

L'inspectrice d'académie -  
Inspectrice pédagogique régionale  
Sciences et techniques médico-sociales et  
Biotechnologies option santé-environnement

A

Mesdames et Messieurs les professeurs de Sciences et  
Techniques Médico-Sociales, de Biotechnologies  
Santé-Environnement, d'Esthétique cosmétique,  
de Prothèse-orthèse et de Prothèse dentaire

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

**Objet :** Lettre de rentrée STMS/BSE 2022

Chères professeures, chers professeurs,

Nouvellement nommée dans l'académie de Toulouse, en provenance de celle de Nice, je tenais à vous souhaiter une bonne année scolaire, dans l'attente de vous rencontrer.

Je succède ainsi à Martine Lacote, et j'entends comme elle, œuvrer de concert avec vous dans l'intérêt de nos élèves et étudiants.

Je profite de cette lettre de rentrée afin de souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux collègues ainsi qu'une bonne continuation à ceux qui nous quittent.

J'aurai l'occasion de faire plus ample connaissance avec vous lors de ma venue dans vos établissements et lors des différentes formations et réunions en présentiel ou en distanciel que je pourrai initier.

Ce courrier comportera d'une part les priorités académiques définies par le collège des IA-IPR concernant toutes les spécialités, et d'autre part celles relevant de nos spécificités disciplinaires en lien avec les politiques académiques et nationales.

1. [Encart commun à toutes les disciplines, rédigé par le collège des IA-IPR](#) :

Lien vers l'encart commun :

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/lettre-de-rentree-des-ia-ipr-encart-commun>

## 2. Informations spécifiques à nos disciplines et enseignements :

### 2.1. Le Baccalauréat

#### Les résultats provisoires du Baccalauréat technologique dans l'académie de Toulouse

Série	Présents	Admis 1er groupe	Ajournés	% reçus	Admis 2nd groupe	Refusés 2nd groupe	Total ajournés / refusés	Total admis	% reçus
ST2S	1 004	831	36	82,8 %	83	54	90	914	91,0 %
STHR	120	111	2	92,5 %	2	5	7	113	94,2 %
<b>Bacs Technologiques</b>	<b>5 699</b>	<b>4 793</b>	<b>201</b>	<b>84,1 %</b>	<b>475</b>	<b>230</b>	<b>431</b>	<b>5 268</b>	<b>92,4 %</b>

Les résultats dans nos filières montrent une belle dynamique et un engagement des équipes de notre académie envers les élèves, au regard du taux de réussite national en ST2S de 90,9% et de 96,8% en STHR.

Les résultats détaillés par établissements m'ont également été communiqués, nous aurons l'occasion d'en reparler en réunions d'équipes, afin de cibler les potentiels et les problématiques locales et de trouver ensemble des pistes de travail.

Cela sera également l'occasion d'engager une réflexion sur vos besoins concernant le plan de formation pour l'année 2023/2024.

A ce sujet, des journées de formations devraient vous être proposées cette année afin de renforcer vos compétences en termes de différenciation pédagogique, d'orientation de vos élèves, mais également dans l'objectif de continuer à vous accompagner dans la préparation des épreuves de spécialités et du Grand Oral.

### 2.2. Les BTS et les diplômes du travail social

Les formations post-Bac dans nos filières sont nombreuses dans l'académie et constituent une richesse et des opportunités de développement personnel et professionnel de nos jeunes.

Afin d'adapter les diplômes aux exigences actuelles des métiers et aux besoins de la profession, plusieurs réformes ont eu lieu pour une entrée en vigueur cette année, d'autres sont en cours.

En ce qui concerne les BTS ESF et SP3S, nous aurons l'occasion de nous retrouver en formation afin de poursuivre le travail initié l'an dernier par mes collègues sur la mise en place de ces nouveaux référentiels.

Pour le BTS MECP, les premiers travaux débiteront au printemps prochain, lorsque les textes seront publiés et suite au plan national de formation.

Je reviendrai également vers vous au sujet des diplômes du travail social, afin de continuer à impulser une vision collective des attendus de ces formations ainsi que des épreuves qui les composent.

La validation des CCF se poursuivra à l'identique, selon le cadrage fixé précédemment par Mme Lacote. Vous disposez pour cela des cartouches et consignes de présentation des sujets et des grilles d'évaluation. Vos fichiers, au nombre de 3 maximum et au format Word, seront étiquetés selon le cahier des charges en votre possession.

Vous devrez les envoyer pour validation au moins 3 semaines avant la date prévue du CCF à :

- Mme Murillo pour l'ESF et les diplômes de travail social ;
- Mme Traullé pour le BTS MECP ;
- Mme Sotoul pour le BTS SP3S.

### *2.3. Les outils de communication*

Vous disposez dans l'académie, outre les ressources nationales en ligne, d'un site disciplinaire STMS et d'une plateforme collaborative Tribu ouverte aux différentes disciplines et formations qui vous composent.

Mme Alves s'occupera encore cette année de la gestion de ces outils.

Au regard de la sous-utilisation de Tribu, j'envisage une réflexion sur la mise en place d'un nouvel outil collaboratif afin de répondre à la demande, qui a été formulée par certains d'entre vous auprès de mes prédécesseurs, concernant votre volonté de pouvoir mener un travail de mutualisation des ressources dans un souci d'harmonisation des pratiques.

### *2.4. L'agrégation de Sciences Médico-Sociales*

L'académie de Toulouse ne propose pas de formation préparant à l'agrégation de SMS.

L'évolution de carrière des enseignants ainsi que la reconnaissance des compétences sont des aspects qui me tiennent à cœur. Je souhaiterais pouvoir vous fournir des outils afin de vous préparer en auto-formation à ce concours exigeant, dans l'attente d'une solution plus pérenne et d'un professeur formateur.

Je vous tiendrai bien entendu informés de l'avancée de ce projet.

### *2.5. Le continuum Bac-3/Bac+3 et l'orientation des élèves*

Comme je vous l'avais indiqué précédemment, nous ferons un focus sur l'orientation des élèves, dans la cadre de la liaison entre les baccalauréats de nos filières et l'enseignement supérieur.

J'espère pouvoir convier à cette journée de formation des représentants des diverses filières du supérieur qui accueillent habituellement nos élèves, afin de leur faire présenter leurs attendus en matière de recrutement, le contenu de leurs formations, les débouchés...

Nous pourrons à cette occasion échanger sur les moyens à mettre en œuvre afin de mieux préparer nos élèves à leur insertion dans le supérieur et comment également éviter les démissions en début de formation.

### *2.6. Le projet d'évaluation*

La mise en place du contrôle continu sur une partie des épreuves du Baccalauréat a entraîné une refondation des principes de l'évaluation.

Ce projet d'évaluation va bien au-delà du contrôle continu, il s'agit de repenser les pratiques d'évaluation dans un objectif de transparence, afin d'en faire un outil de suivi et de progression des élèves.

C'est pourquoi je serai particulièrement attentive lors de mes visites dans vos établissements cette année à la présentation de votre plan d'évaluation, qu'il soit disciplinaire ou transversal, ainsi que des modalités de communication employées auprès des élèves et de leurs familles afin de faire vivre ce projet.

### *2.7. La continuité pédagogique*

Pour terminer, je reviendrai sur le plan de continuité pédagogique qui reste en place pour cette année en cas de situation imprévue qui perturberait l'organisation habituelle des enseignements.

Dans cette perspective, le ministère a souhaité se doter d'une nouvelle solution de « Classe Virtuelle », entièrement gratuite et accessible en permanence, qui remplace « Ma classe à la maison » du CNED. Il est disponible sur la plateforme : [apps.education.fr](https://apps.education.fr).

Je vous invite à consulter la page Eduscol pour découvrir ce nouveau service de classes virtuelles, pour connaître ses fonctionnalités ainsi que les modalités d'accès et les guides utilisateurs.

## 2.8. Quelques ressources

Site du ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/>

Site de l'IHE2F : <https://www.ih2ef.gouv.fr/>

Site de l'académie de Toulouse : <https://www.ac-toulouse.fr/>

Site disciplinaire STMS de l'académie de Toulouse et son espace collaboratif Tribu : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/stms/>

Les programmes :

- ✘ <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>

Les ressources pour l'enseignement en ST2S :

- ✘ <https://eduscol.education.fr/1649/programmes-et-ressources-en-serie-st2s>
- ✘ Réseau national des ressources en STMS : <http://nrms.ac-creteil.fr/spip/>

Je vous remercie pour l'accueil dont j'ai déjà bénéficié de la part de certains d'entre vous avec qui j'ai eu contact. La richesse et la diversité de l'académie de Toulouse nous permettront de travailler ensemble autour de projets communs répondants à vos besoins, dans un esprit de confiance et de respect réciproque.

Dans l'attente de vous connaître davantage, je vous renouvelle mes vœux de bonne rentrée.

L'Inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale  
STMS  
  
Isabelle HAUBRY